

Procès-Verbal

AG du 7 Avril 2018

PRESENTS

Adhérents et usagers : 43 adhérents

Dont : 2 Associations adhérentes

Salariés : 10 salariés + 1 commissaire aux comptes

Partenaires : 3 partenaires : Marie Joëlle ROSSIGNOL, Vice-Présidente de l'association France Alzheimer ; Caroline CARRERE, Délégué Fédérale de la Fédération des Centres Sociaux 24 ; Dominique CORNUAU, Responsable Animation du Crédit Agricole Charente-Limousin

Elus : Pierre MORIN, *maire de Puyrenier* ; Sandrine PASSIGNAT, *Communauté de Communes Dronne & Belle*.

Autres : 2 Intervenants

Total : **63 personnes**

Excusés : Laure MARTIN, responsable Unité Territoriale de Ribérac (Conseil Départemental 24) ; Laetitia CHAUME, *Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention Pôle Action Sociale Territorialisée - Unité Territoriale de Ribérac* ; Claudine FAURE, *Directrice de la MSA Dordogne-Lot-et-Garonne* ; Elisabeth BOCQUET, *Chargée de mission régionale - CARSAT Aquitaine* ; Saskia HOLLAND, *représentante de la mairie de Mareuil - Membre du CA* ; Alain OUISTE, *Mairie de Mareuil - Membre du CA* ; Geneviève AUDY, *représentante du service Action Sanitaire et Sociale de la MSA Dordogne, Lot et Garonne* ; Viridiana ROUMEAU, *Responsable de service de CASSIOPÉA Prévention Seniors* ; Pascale MARTIN, *Femmes Solidaires Dordogne* ; Elisabeth DUTERTRE, *Membre du CA* ; Pascale DALLE-CUISINIER, *Membre du CA* ; Myriam LECLERC, *DDCSPP* ; Jean-Claude FAGETE, *mairie de Champagnac de Belair*.

Pouvoirs : 28 délivrés en main propre dans chaque centre social.

DÉROULÉ DE L'AG

Préalablement à l'ouverture de séance, une découverte du village de Puyrenier avec la visite de la Chapelle, du Lavoir ainsi que du Château a été proposée aux présents. 58 personnes ont participé à cette promenade animée par Pascale BOUSKELA, propriétaire du Château et Pierre MORIN, maire de Puyrenier.

Ouverture de la séance :

- Mme Annie DEMEULENAERE, Présidente de l'association énonce la liste des excusés. Ensuite elle présente le **Rapport Moral** de l'Espace Socioculturel Le Ruban Vert. Elle remercie également les élus présents, Pascale BOUSKELA pour la visite du château, ainsi que la Municipalité de PUYRENIER pour son accueil.
- **Présentation du Rapport d'Activité** sous la forme d'un film d'environ 15 minutes représentant les activités réalisés en 2017 (photos et vidéos).

Suite au visionnage du rapport d'Activité, deux projets ont été présenté :

1. Projet « **Manga** », débuté en mai 2017 avec la participation de 8 jeunes accompagné de Nicolas GAZEAU (Auteur, illustrateur à Angoulême).
2. Projet « **Habitat collectif** », présenté par le collectif du rhizome.

Mme Martine MORISSONNEAU, directrice de l'association présente Amaëlle DASTE, recrutée en Contrat de professionnalisation BPJEPS pour le poste d'animateur jeunes et souligne également l'implication de l'équipe, présente lors des diverses manifestations du premier trimestre 2018.

- **Rapport financier** remis dans les dossiers quelques commentaires ont été présentés par la directrice :
 - Une augmentation des dons et de la participation des usagers,
 - Une reprise de subvention sur le pôle jeunesse

La 1ère évaluation des comptes réalisés en Octobre 2017 présentait un déficit conséquent à cause de la provision retraite qui est au final imputée sur le bilan selon la loi.

Le **prévisionnel 2018** présenté est similaire au réalisé 2017 sauf un loyer supplémentaire à Brantôme et de la perte de deux contrats aidés. Pour ces motifs il manquera 8000 € qui sont imputé sur la ligne subventions diverses donc à trouver. Par ailleurs, les modes de calculs des subventions CAF changent en 2018 selon le nouveau contrat d'objectif avec l'État.

La commissaire aux comptes, Mme Béatrice CHAILLET du cabinet IN EXTENSO présente son audit et son approbation des comptes. Elle explique la différence des provisions pour retraite entre 2017 et 2018 de 2 025 € qui doivent être imputé sur le compte de résultat 2017 et 14 808 € directement sur le bilan 2017 pour un total de provision de 16 803€. La présentation du **bilan** comprend des fonds dédiés prévue en 2016 qui a été dépensé en 2017 (État et Conférence des Financeurs).

Il est rappelé que 4 mois de réserve de trésorerie sont nécessaires au fonctionnement du début de chaque année sur le bilan, dans l'attente des subventions.

L'exercice présente un déficit de **998,79 €**. Il est proposé d'imputer ce déficit dans la ligne « **report à nouveau** »

Présentation de Jean-Marie GAUDOUT, membre du CA :

- Investissement important des bénévoles et des salariés dans l'association,
- Rôle important des Élus de Dronne & Belle pour la bonne continuité des activités de la structure
- Les Formations des salariés ainsi que ceux des bénévoles jouent un rôle majeur dans la diversité des activités proposées
- Amélioration de la communication en 2017

Orientations 2018 présentées par Jean-Marie GAUDOUT :

- **Projets autour de la culture**, impliquant les habitants et les associations locales, avec un travail renforcé sur **l'animation de Carnaval** par les habitants ;
- **Renforcement des actions intergénérationnelles** et du **partenariat** avec les **EHPAD** ;
- **Amélioration** de la **communication** pour tous les projets ainsi que pour **valoriser le Ruban Vert** ;
- **Mise à disposition** d'une salariée d'orange pour une formation sur les **outils numériques** ainsi que pour les **ateliers informatique** ;
- **Continuité du projet** « **Femmes d'ici et Femmes d'ailleurs** »
- **Accueil** au Ruban Vert Mareuil, **d'un Café des Parents**, 1 fois par mois.

▪ **Votes :**

- Vote du rapport d'activités à **l'unanimité**
- Vote du rapport financier à **l'unanimité**
- Vote du budget prévisionnel à **l'unanimité**
- Vote du déficit reporté sur la ligne « report à nouveau » à **l'unanimité**

▪ **Elections :**

Démissionnaires : Pascale DALLE-CUISINIER, Michèle ZERBIB, Marie-Thérèse PARIS

Candidats : Ingrid GALANTE, Arthur SASSIER,

Tous les votes se sont faits à main levée.

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité.

Le Conseil d'administration compte au total 16 membres actifs et 5 membres associés. Il reste donc deux places disponible, puisque les statuts prévoient un maximum de 18 membres actifs.

L'AG se clôture à 12h30 par un verre offert par le Ruban Vert.